

# SAVOIR REPONDRE AUX APPELS D OFFRES PUBLICS APP\_OFF\_1J

## PROGRAMME 2025

Délai d'accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation

Modalités d'accès: entretien téléphonique

### Objectifs

Savoir répondre aux appels d'offres publics

Maîtriser les bases de fonctionnement des marchés publics (règles, seuils, procédures)

### **Public Visé**

Tout personne souhaitant répondre à un appel d'offre public.

### **Durée**

**8.00** Heures

**1** Jour

### **Pré Requis**

Aucun prérequis spécifique

### Parcours pédagogique

#### 1/ Connaître les pré requis

- Définitions
- Les grands principes de la commande publique
- Seuils et procédures

#### 2/ Comprendre le fonctionnement des marchés publics

- Genèse d'un appel d'offre
- Les délais des procédures

#### 3/ Identifier les marchés

- Règles de publicité
- Les différents supports
- Outils de veille

#### 4/ Lire et Comprendre les pièces du marché

- Contenu d'un DCE (RC, DPGF, AE, CCTP)
- Contenu de la réponse (DUME, DC1, DC4, mémoire technique)

#### 5/ Achèvement de la procédure

- Notification et recours
- Documents communicables

#### 6/ Maîtriser sa trésorerie dans les marchés publics

- Avances obligatoires ou facultatives
- Délais de paiement
- Intérêts

### Objectifs pédagogiques

Connaître les outils de veille et télécharger un DCE

Lire et comprendre les pièces du marché

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : APPOFF1J-20250113

Constituer les éléments de la candidature et de l'offre.

Sécuriser sa réponse

## Méthodes mobilisées

Formation présentielles :

Video projecteur, paper board

Exercices pratiques en s'appuyant sur des dossiers d'appel d'offres

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et qualifié

## Méthodes d'évaluation

- La réalisation d'un cas pratique servira d'évaluation de la journée de formation

- Fiche d'évaluation

- Attestation de formation

- Nombre de stagiaire formé en 2021 : 4

- Taux de satisfaction 2021 : 93.24 %

## Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

## Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **272.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

## Effectifs

De 4 à 12 Personnes